

Fiche de poste Auxiliaire de Vie - Assistant de vie Vitalliance

L'auxiliaire de vie est le garant du bien être et du maintien à domicile de la personne aidée le plus longtemps possible, dans le respect des règles qualités de l'entreprise. Il est le représentant de l'entreprise auprès du client et de son entourage. Il relaie les informations essentielles à son agence en vue d'adapter dans le temps les prestations du client au plus près de ses besoins.

Finalité

L'auxiliaire de vie est le garant du bien être et du maintien à domicile de la personne aidée le plus longtemps possible, dans le respect des règles qualités de l'entreprise. Il est le représentant de l'entreprise auprès du client et de son entourage. Il relaie les informations essentielles à son agence en vue d'adapter dans le temps les prestations du client au plus près de ses besoins.

Activités

L'auxiliaire de vie a, selon son profil, tout ou partie des activités suivantes:

Accompagnement à la réalisation des actes de la vie quotidienne, aide au lever, aide au coucher, aide aux déplacements au domicile (transfert), acte d'hygiène de vie d'une personne en perte d'autonomie, conception des repas simples ou spécifique, vigilance relative à son hydratation et sa nutrition, accompagnement dans la prise de son repas, aide aux déplacements extérieurs (accompagnement au bras), accompagnement vie social: stimulation intellectuelle et physique, notamment par un accompagnement aux loisirs.

Les activités ci-dessus viennent en complément de celles de l'emploi-repère "Aide à domicile":

Entretien des espaces, lavage du linge, repassage, réalisation des courses, gestion de tâches administratives simples, préparation de repas simples, aide à la préservation de l'autonomie de la personne grâce à la réalisation d'activités sociales et occupationnelles.

Les missions ci-dessus ont un caractère informatif, cette liste n'est pas exhaustive et peut varier en fonction du niveau atteint par l'adv dans la classification.

Compétences

Profil d'accès à l'emploi-repère (connaissance-formation)

L'emploi d'auxiliaire de vie est accessible à partir d'une certification de niveau V ([ADVF](#), [DEAF, Auxiliaire de gérontologie...](#)) ou de minimum 3 ans d'expériences dans le domaine de la prise en charge de personne dépendante/fragilisée (certificats de travail).
Accompagnement d'une personne en perte d'autonomie.

Connaissances

Connaissance de la personne aidée et de ses besoins
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des techniques de transfert et manutention

Savoir Faire	Savoir-être
• A partir de l'ordre de prestation, mise en œuvre et adaptation de la prestation dans le délai imparti • Savoir-faire techniques liés à la prestation (aide à la toilette, aide au lever/coucher, préparation repas...) • Adaptation de la communication à l'interlocuteur (famille, clients, soignants au domicile...) • Appréhension du contexte socio-culturel et médical de la personne aidée	• Bienveillance • Autonomie • Communication, écoute • Vigilance • Patience • Prise d'initiatives • Confidentialité • Ponctualité • Aptitude à conserver une distance professionnelle

Autonomie

- Fonctionnement en coopération avec les autres intervenants au domicile de la personne aidée, selon un carnet de liaison où sont consignés tous les événements marquants de la vie de la personne
- Effectivité de la réalisation de la prestation par la télégestion
- organisation de l'activité en réaction aux imprévus, gestion de la prestation en fonction du temps imparti
- Remontée d'informations à l'agence sur le client et sa santé, son état moral et mental, son environnement

Organisation

L'organisation de votre agence:

Responsable d'Agence <-> Chargé(e) de clientèle <-> Assistant(e) de vie

Nom Prénom:

Date :

Signature :